

COMM'UNE INFO

www.saint-hilaire-lez-cambrai.fr

N°72 JUILLET— 2025

L'AGENDA

06 au 09 septembre 2025

Ducasse

07 septembre 2025

Remise des récompenses des maisons fleuries

14 septembre 2025

Color run

04 octobre 2025

Octobre rose

12 octobre 2025

Théâtre

Novembre 2025

Temps danse—spectacle

25 octobre 2025

Halloween APESH

11 Novembre 2025

Rassemblement - Commémoration - Défilé

13 Décembre 2025

Marché de Noël



Accueil du mercredi



Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Fête du Village

**Du 6 au 9
septembre**

**Vendredi
5 septembre**



Fête Foraine Marché Nocturne

organisé par Dynamic Projets
et la commission des fêtes



Rubade avec la Clé de Sol

MILLE CLUB



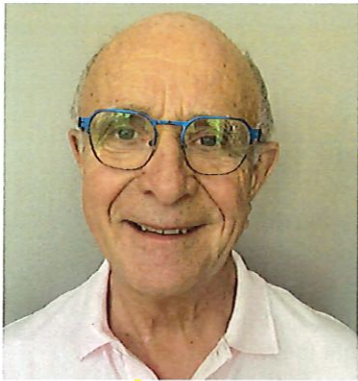
**Dimanche
7 septembre**

Remise des Récompenses du concours des maisons fleuries

organisée par la commission des fêtes

SALLE DU PARC

IPNS



Madame, Monsieur, Chers concitoyens

Tout d'abord, suite au départ de Fabrice DUPONT, agent de police municipale, la parution du comm'une info a été décalée. Je rappelle que Fabrice a pris une disponibilité de 2 ans et que son poste ne peut être comblé pendant cette période. Nous nous excusons pour la parution tardive de ce numéro

La désinformation ne rend service à personne et je tiens à rassurer l'ensemble des parents d'élèves, il n'y aura pas de suppression de classe à la rentrée scolaire de septembre 2025. Les investissements réalisés pour nos enfants, en particulier l'aménagement du presbytère et la création de la salle de sport ont largement contribué au maintien actuel des 5 classes élémentaires. Les aides financières aux écoles ont toujours été largement maintenues ainsi que la participation à tous les différents séjours. La diminution des effectifs est un phénomène démographique qui touche toutes les communes.

Je ne ferai pas de commentaires sur la polémique tarifaire de l'opposition, Le conseil municipal a décidé de ne pas faire supporter les charges induites par les enfants des familles extérieures aux habitants du village avec une augmentation et un ajustement des tarifs extérieurs.

Notre gestion, saine et responsable nous a permis de financer l'ensemble des investissements de notre mandat par nos fonds propres, y compris la salle de sports et sans augmenter les impôts.

Devant les restrictions budgétaires, les augmentations de charges salariales et la hausse des produits, il était important de prévoir à long terme nos prévisions budgétaires. A ce jour l'ensemble de notre programme a été tenu, nos charges sont maîtrisées, nous n'avons réalisé aucun emprunt.

Le conseil municipal a toujours accordé une subvention exceptionnelle aux associations qui avaient un évènement exceptionnel. Cette subvention est versée sur présentation des factures afférentes au projet réalisé. Aucune distinction n'est faite envers l'ensemble des associations, les membres de l'opposition devraient mieux écouter les débats du conseil municipal (lorsqu'ils sont présents). Une nouvelle association de danse vient de se créer, la présidente et son comité sont de Saint Hilaire, le professeur de danse sera rémunéré par l'association. Comme pour l'ensemble des associations, sans parti pris, la commune mettra une salle à disposition et fera les aménagements nécessaires à leur activité. Sous l'impulsion de quelques bénévoles compétents dans le domaine, le football va revivre à Saint Hilaire. 2 nouvelles équipes de jeunes seront créées à la rentrée de septembre, la communauté de communes interviendra, comme d'habitude, pour effectuer certains travaux.

Lors de sa dernière séance, le CCAS a organisé un voyage pour les aînés de la commune (qui ont été ravis) et accordé une subvention de 1000.00€ pour un voyage à l'école maternelle. Un spectacle au foyer rural est aussi prévu en fin d'année.

Je vous souhaite un repos bien mérité et d'agréables vacances.

Bien respectueusement, le Maire, Maurice DEFAUX



◆ Commémoration du 19 MARS

Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne entre en vigueur, à la suite de la signature, la veille, 18 mars, des accords d'Évian. Accueilli avec soulagement par la grande majorité de la population française, il met officiellement fin aux « opérations militaires et à la lutte armée sur l'ensemble du territoire algérien ». Pour des centaines de milliers d'appelés, c'est la perspective d'un retour rapide dans leurs foyers et la fin des combats. Pour autant, les violences continuent et frappent sans distinction l'ensemble des populations.

Ce mardi 19 mars 2025, s'est déroulée la cérémonie nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

◆ Pâques

Le 04 avril, Monsieur le lapin a fait son apparition à l'école maternelle. Les enfants étaient très heureux de sa visite et les vacances ont pu démarrer dans la bonne humeur.

Le 15 avril a eu lieu une activité de Pâques avec les résidents des hortensias et les enfants de l'école primaire. Ils ont dû trouver le code mystère afin d'ouvrir le coffre aux trésors. La découverte des énigmes a fait la joie des petits et des grands. Des chocolats ont été remis aux enfants et aux résidents pour leur gentillesse et participation, aux personnes bénévoles (Raymonde, Mathis, Carole) qui ont encadré les enfants.

Merci à Véronique adjointe aux écoles et Myriam animatrice des hortensias pour l'organisation.



◆ Repas des Aînés

Le 06 avril, nos aînés se sont retrouvés dans la joie et la bonne humeur. La Clé de sol et JMS Cardon ont animé cette journée avec en prime un excellent repas préparé par Mr Moiret, traiteur. Une journée bien appréciée de tous.



◆ Cérémonie du 1er MAI

Le brin de muguet que l'on s'offre le 1er mai aurait aussi bien des vertus porte-bonheur qu'une portée politique.

Si l'histoire du jour férié remonte à 1886, où près de 350 000 salariés américains faisaient grève pour réclamer une journée de travail de 8 heures, déclenchant les fameuses émeutes de Chicago, le 1er mai devient officiellement la Fête du Travail en France sous le régime de Vichy en 1941.

C'est également l'occasion de saluer le parcours professionnel et les années d'activités de 9 personnes qui reçoivent leur médaille du travail.

De même, le matin, le traditionnel jeu de billons a pu distraire les adultes .

Le jeu de piste dans notre village a conquis petits et grands, et a permis de découvrir des lieux de notre village.



1er mai avec la Clé de Sol

◆ Cérémonie du 8 Mai

Merci à l'ensemble des personnes présentes pour la commémoration du 8 mai dans notre commune.

Merci à Anne Sophie Boisseaux conseillère départementale du Nord, les élus de Saint Hilaire Lez Cambrai, les directrices des écoles maternelles et élémentaires avec les enseignants et élèves, et la musique, la clé de sol.

Et oui, il y a des dates à ne pas oublier.

8 mai 1945, un grand jour dont nous devons nous souvenir.

Aujourd'hui, c'est aussi l'occasion de se rappeler que la paix est fragile et qu'il est de notre devoir de la préserver.

C'est pourquoi il est essentiel de transmettre cette mémoire aux générations futures, pour qu'elles comprennent les enjeux et les sacrifices liés à la défense de nos valeurs.

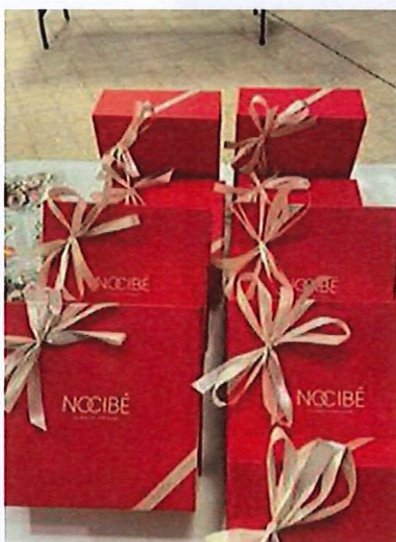
Nous remercions les personnes qui ont donné leur vie pour notre pays.



◆ Fête des mères

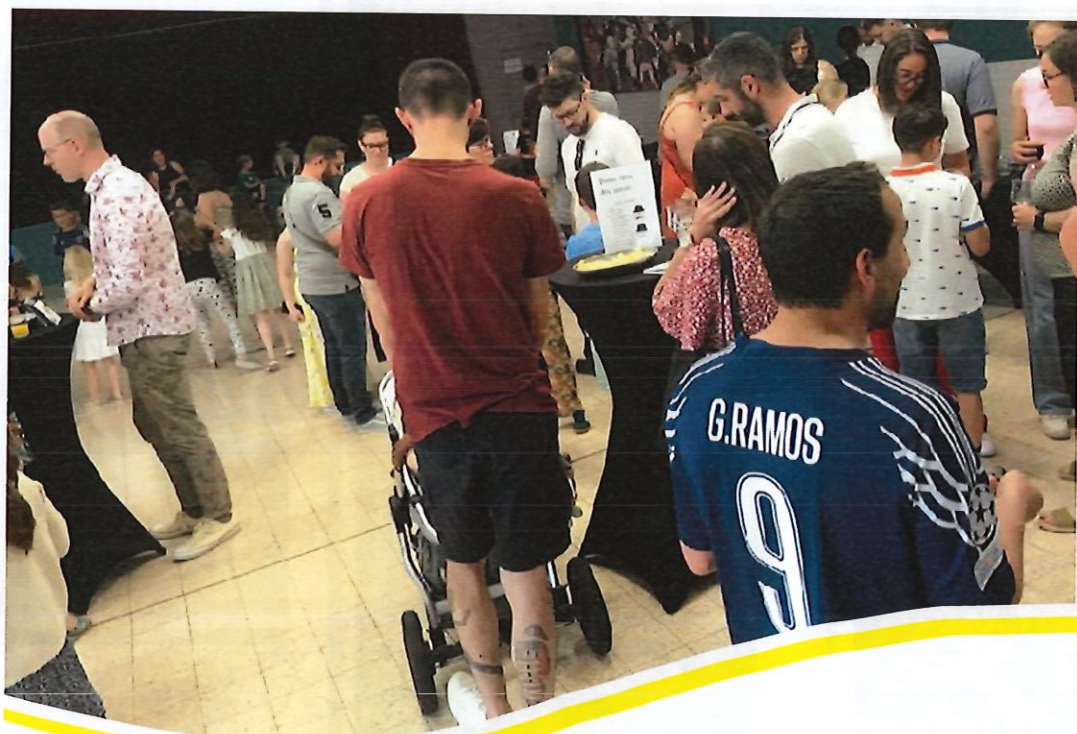
Les mamans ont été conviées pour un apéritif au foyer rural.

Sur invitation, les mamans ayant des enfants de moins de 18 ans ont pu choisir un cadeau parmi différents présents de valeur égale. Petit cadeau qui a été apprécié de toutes.



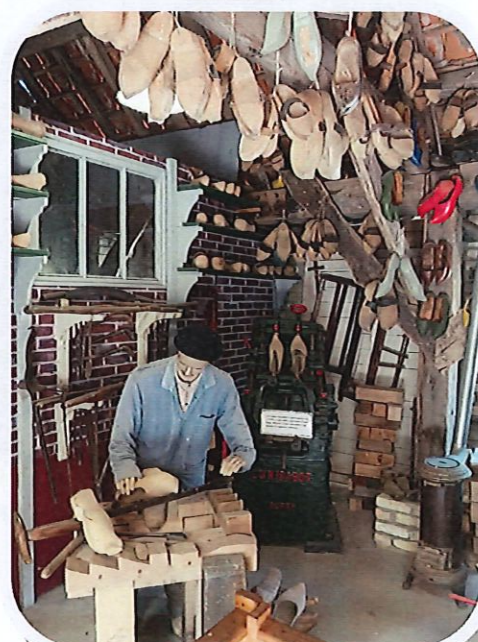
◆ Fête des pères

Merci à l'ensemble des enfants qui ont participé à l'atelier fête des pères. Merci aux papas et à leurs familles pour leur présence lors de l'apéritif offert par la commune. Une tombola a été organisée pendant le pot de l'amitié. Certains papas ont pu repartir avec des cadeaux.



◆ VOYAGE CCAS

Le 17 juin dernier, une sortie au village St Joseph de Guînes nous a fait revivre nos métiers d'antan et beaucoup de souvenirs sont réapparues. La journée bien ensoleillée s'est terminée par une promenade sur l'esplanade de Calais où nous avons été accueillis par le dragon qui est sorti pour notre plus grand plaisir.



◆ Inauguration de la borne électrique

Le Président du SIDEDEC, Monsieur le Maire de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI, et Monsieur le Sous-Préfet ont eu le plaisir d'inaugurer dans notre commune la borne de recharge pour véhicules électriques. La borne se situe sur le parking rue de l'église .



◆ Inauguration de la citerne



Les citernes souples s'étendent sur 19 mètres en longueur pour 6 mètres de largeur et ont une capacité de 120 mètres cubes.

Une de ces citernes est située avenue Jules-Guesde sur un terrain mis à disposition par la commune au Siden-Sian.

Elle répond à la nécessité de protection d'une zone de cinquante habitations qui n'était pas couverte.(rue J.Guesde et rue du 8 Mai 1945)

A Saint-Hilaire l'inauguration s'est déroulée sous les parapluies

◆ ACCUEIL DU MERCREDI



◆ FETE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE

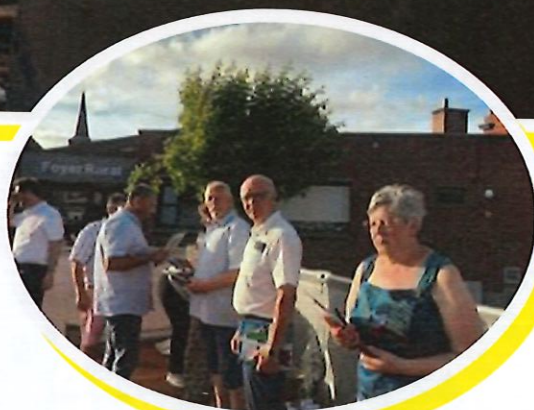
Le vendredi 27 Juin 2025 a eu lieu la fête de l'école élémentaire sur le thème du Nord où a eu lieu la remise des prix.

Des livres ont été offerts par la municipalité à tous les enfants.

Les élèves de cm2 ont reçu une calculatrice, une clé usb et leur dictionnaire reçu en cm1.

Ce dernier a été utilisé durant toute l'année de cm2 afin de se familiariser avec ce manuel.

A la veille des vacances, les enfants ont chanté et ont profité de ce très beau moment avec leurs enseignants et leur famille.



◆ FETE DE L'ECOLE MATERNELLE

Samedi 28 juin, s'est déroulée la kermesse à l'école maternelle.

Les enfants entourés de leurs enseignants, de leurs parents et proches ont été bien occupés.

Entre l'atelier maquillage, le chamboule tout, la pêche aux canards sans oublier la course à sacs et le stand barbe à papa, les enfants ont bien profité.

La soirée s'est finalisée par une vente de pizzas.

Merci à Madame Belot, ses collègues et à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de ce bon moment.

Reste à leur souhaiter de bonnes vacances.



◆ ACTIVITES BIBLIOTHEQUE

Les diverses activités proposées par la bibliothèque :

- Partage de lecture avec la classe de Mme Belot et une classe de primaire
- Partage de lecture avec la classe de Mme Delgrange et une classe de primaire
- Accueil du relais assistantes maternelles (RAM) et de la MAM une fois par mois ,le vendredi matin
- Animation de Pâques avec des objets à fabriquer
- Animation de jeux de société, toujours suivi d'un goûter pour les enfants

Danièle et Véronique vous souhaitent de bonnes vacances et espèrent vous voir nombreux à la rentrée.



◆ Réunion de prévention aux dangers d'internet

À l'initiative de la gendarmerie et de Madame la Directrice de l'école élémentaire, une action de sensibilisation aux dangers des réseaux sociaux a été organisée à l'attention des élèves et de leurs parents.



◆ Atelier Mr PROPRE

Un atelier Mr Propre au naturel à la salle du Parc à Saint Hilaire Lez Cambrai.

Du gel vinaigre, du produit multi usage et une crème à récurer ont été confectionnés.

Merci aux participants et au siaved.



TRAVAUX

◆ Salle de sport :

Après un long processus de validation des études géotechniques, l'élévation de la salle de sport a débuté. Le montage des différents éléments se fera sur le mois de juillet et la dalle intérieure sera coulée en août. Les travaux d'aménagement intérieur et extérieur seront réalisés à partir du mois de septembre.



◆ Effacement de réseaux rue du Général De Gaulle :

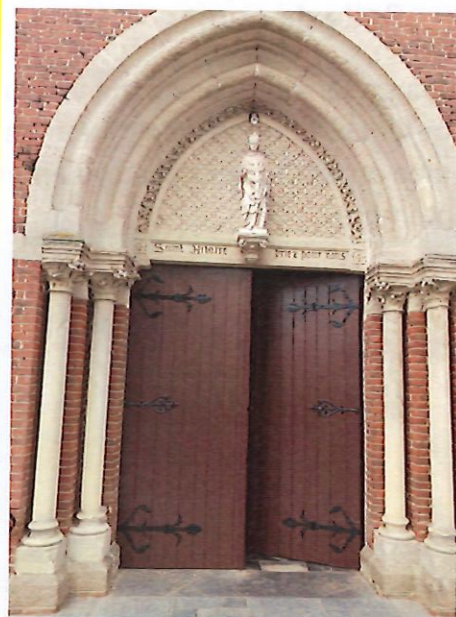
Les travaux d'effacement de réseaux rue du Général De Gaulle ont débuté. La réalisation des tranchées et la pose des réseaux se poursuivront jusqu'à fin juillet. La reprise des branchements des habitations se déroulera entre septembre et octobre pour une dépose des supports entre novembre et décembre.



◆ Travaux agents communaux



Réfection du mur de l'enceinte de la future Salle de sport



Rénovation de la porte de l'église



Embellissement , propreté du village et du cimetière



LA VIE ASSOCIATIVE

◆ LE FITNESS HILAIRIEN

Le Fitness Hilairien mixte reprend les cours le 9 septembre 2025.

Ils visent à améliorer votre condition physique générale, votre agilité, votre équilibre, votre tonicité et l'élasticité musculaire, et votre souffle.

Cette activité de loisir se déroule dans une ambiance conviviale où chacun évolue selon ses capacités et ses objectifs.

Chaque cours comprend un échauffement, des exercices à dominante cardio-vasculaire, des renforcements musculaires, des exercices de gainage, des étirements, des exercices de relaxation avec du pilâtes.

Le programme change tous les mardis.

Le tout se déroule en musique avec l'utilisation ou non de support matériel adapté (haltères, bâton, tapis de sol).

Alors, rejoignez-nous tous les mardis de 20 h à 21h au foyer rural de Saint-Hilaire.

Venez découvrir gratuitement les cours durant le mois de septembre .Les cours sont mixtes.

La cotisation annuelle est de 40 euros.

Contactez Carole Morelle au 06 23 63 70 93 pour avoir plus de renseignements.

◆ APESH

L'APESH recherche ses nouveaux membres !!!

Vous voulez faire partie de l'aventure ? N'hésitez plus

Ensemble nous pouvons faire une réelle différence pour vos enfants : c'est 4000€ distribués aux écoles en juin 2025. Cela permet le financement des sorties, l'achat de matériel pédagogique...

Sans aide, l'ape devra diminuer les manifestations : Halloween, Belote, Loto etc.... et cela impactera le budget alloué aux écoles.

Contactez-nous sur le fb de L'ape St Hilaire, via le mail : apesh2022@laposte.mail ou au 06 61 45 05 82



◆ TTH

Le club de Tennis de table de Saint Hilaire reprend les entraînements le Mardi 19 août 2025 au Foyer Rural à partir de 17h30.

Une date à retenir !!! Le club organise un repas le Samedi 22 Novembre 2025, Couscous ou Tartiflette.

Pour tout renseignement prendre contact au 06.19.37.75.18.



◆ CHACUN SON STYLE

une nouvelle association de danse voit le jour à Saint-Hilaire-Lez-Cambrai !

Le mois de septembre marquera la naissance d'une belle aventure artistique : Chacun Son Style, une association dédiée à la danse, ouvre ses portes pour faire vibrer petits et grands au rythme du modern'jazz (dès 4 ans) et du street'jazz (à partir de 10 ans).

Les cours seront dispensés par Bénédicte Delforge, professeure diplômée d'État, débordante d'idées et animée par une créativité qu'elle a hâte de partager avec ses élèves.

Derrière ce projet, un bureau motivé et passionné : Nathalie, Isabelle, Jennifer et Virginie, prêtes à tout pour faire de cette association un lieu d'épanouissement, de rencontres et de danse.

Nous sommes heureux de faire naître Chacun Son Style à Saint-Hilaire-Lez-Cambrai et de le porter avec enthousiasme pour permettre à chaque danseuse et danseur de trouver sa place, son style, son plaisir.

N'hésitez pas à nous contacter via nos réseaux sociaux :



Facebook : Chacun Son Style Saint-Hilaire-Lez-Cambrai



Instagram : @ChacunSonStyle_danse

Nous nous ferons une joie de vous répondre ! Vous y trouverez également toutes les informations

◆ COMITE DES FETES



◆ MOUVEMENT DU PERSONNEL

- Suite à l'absence de Mr DUPONT Fabrice (en disponibilité), Mme LEFEVRE Nathalie, adjointe administrative est passée à 35 heures. Nous lui souhaitons une bonne et longue carrière dans notre commune.

Les horaires de la mairie restent inchangés, sauf le mercredi, la permanence de l'après-midi est supprimée.

Les services de la mairie restent joignables, par téléphone, tous les jours de 14 H 00 à 18 H 00 (sauf le samedi).

- La surveillance de la cantine, suite au départ des enseignants, est assurée par Madame Doralicia JOLY de Saint Hilaire lez Cambrai. Nous aurons le plaisir de la retrouver à la rentrée, son contrat étant renouvelé.

Le service à la cantine sera renforcé à la rentrée de septembre par un agent en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences, contrat de 9 mois qui nous a été accordé par l'Etat).

- Monsieur TONON Jacques a rejoint les services techniques. Il sera titulaire du poste d'adjoint technique en janvier 2026.

De même pour Madame COEST Emilie au service cantine et écoles, qui sera titulaire du poste d'adjoint technique également en janvier 2026.

Nous leur souhaitons la bienvenue et plein de succès dans leurs nouvelles fonctions.

- Nous aurons également le plaisir de retrouver à la rentrée, à l'école maternelle, Madame LEWANDOWSKI Rebecca, dont le contrat est renouvelé pour 3 ans.

Quatre agents ont bénéficié d'un avancement de grade en juin 2025, à savoir :

Monsieur POULAIN Bruno, des services techniques, adjoint technique principal de 2^{ème} classe ;

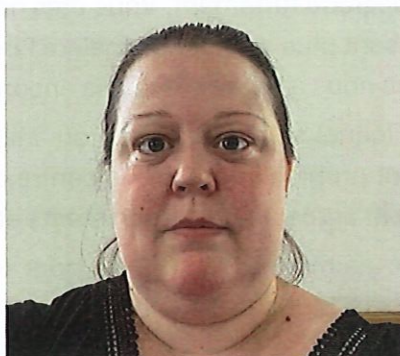
- Madame DELACOURT Sylvia, à l'école primaire et à la location des salles, adjoint technique principal de 1^{ère} classe ;

- Madame SORLIN Isabelle, à la garderie et à la cantine, adjoint technique principal de 1^{ère} classe ;

Madame PROUEUR Nathalie, à l'école maternelle, agent social principal de 1^{ère} classe.



Jacques TONON



Emilie COEST



Doralicia JOLY

◆ RAPPEL STATIONNEMENT DANS LA COMMUNE

Selon l'arrêté municipal n°12/2021 du 27 avril 2021, il vous est rappelé les articles suivants:

Article 2: Un stationnement unilatéral alterné semi-mensuel des véhicules est institué à titre permanent sur l'ensemble de la commune, sauf dans la zone 30 rue du Général de Gaulle.

Article 3: Ce stationnement se fera dans les conditions suivantes :

- Du 1^{er} au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue.
- Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs des immeubles bordant la rue .

Le changement s'opère entre le dernier jour de chacune de ces périodes entre 20h30 et 21h00.

Article 4: Les rues réglementées par du stationnement matérialisé au sol ou tout autre type de stationnement ne sont pas soumises à cet arrêté, notamment la rue du Général de Gaulle où le stationnement est autorisé sur la partie gauche de la chaussée entre le n°01 et le n°15, et à droite sur le trottoir du n°18 au carrefour avec la rue François Mitterrand.

Article 7: Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

Article 8 : Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents sera considéré comme abusif et gênant au sens de l'article 471-11 du code de la Route et passible de mise en fourrière immédiate.

◆ LE MOT DE L'OPPOSITION

(Le texte est publié sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs)

Madame, Monsieur,

Suite à la demande de nombreux Hilairiens, le Groupe d'opposition se félicite d'avoir contribué au retour du commun'info, dont la dernière diffusion date d'il y a près d'un an (septembre 2024) !

Il condamne fermement la diminution des moyens matériels mis à la disposition des employés municipaux pour l'entretien de la commune qui se dégrade fortement. Vous êtes nombreux à nous faire remarquer que bon nombre de trottoirs et parterres ne sont plus entretenus malgré l'investissement et le cœur à l'ouvrage que mettent nos agents communaux que nous félicitons une fois encore.

Nous regrettons également l'état dans lequel se trouve le site du 'Mille Club' et son 'coin des mamans'. Pourtant cet environnement est vraiment propice à recevoir le centre de loisirs (salle, plateau aire de jeux et espaces verts) et pourrait être tellement agréable pour nos enfants et leurs parents !

Il est aussi bien regrettable qu'aucune animation, aucun jeu pour les enfants (comme cela se faisait auparavant) n'aient été mis en place pour le 14 Juillet.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition, vous pouvez nous joindre au 06 72 80 27 67.

Prenez soin de vous : Gérard Quennesson et le groupe d'opposition.

◆ Inscription Portail Cantine année scolaire 2025-2026 à partir du 18 août 2025

1^{er} cas : Vous aviez déjà accès pour 1 enfant

Il suffit de télécharger la FIR (Fiche de renseignements) se trouvant dans votre espace / mes documents. Une fois complétée la remettre sur votre espace / mes documents. Il faudra mettre à jour vos renseignements.

2^{ème} cas : Vous aviez accès au portail pour 1 enfant mais vous devez rajouter un second
Pour le premier (voir ci-dessus)

Pour le second : Il suffit de télécharger la FIR (Fiche de renseignements) se trouvant dans votre espace / mes documents. Une fois complétée la remettre sur votre espace / mes documents. Une fois l'enfant rajouté à votre portail (par la commune) Il faudra mettre à jour vos renseignements et rajouter copie des vaccinations.

3^{ème} cas : Vous n'avez aucun accès au portail

Vous pouvez créer votre espace directement PORTAIL PARENT. Une fois validée par nos services, il faudra télécharger la FIR (Fiche de renseignements) se trouvant dans votre espace / mes documents. Une fois complétée la remettre sur votre espace / mes documents. Il faudra rajouter copie des vaccinations.

PENSEZ A METTRE A JOUR, L'ASSURANCE SCOLAIRE.

Les modifications sur le portail se font jusque J-1 avant 8h (en jours scolaires)
Afin d'avoir accès aux réservations, vous ne devez avoir aucun impayé en Mairie ou en Trésorerie.

L'ALSH du Mercredi sera mis sur le portail prochainement.

La date de reprise de l'accueil du Mercredi sera le Mercredi 10 Septembre Il fonctionne à la journée (avec repas) en période scolaire (hors vacances). L'inscription se fait sur le portail au maximum le Mercredi précédent la période avant 8h(période de vacances à vacances).

Aucune modification pendant la période ne sera prise en compte sauf rendez-vous médical impératif et prévue au moins 96 heures avant, ni aucune nouvelle inscription.

Les études surveillées à l'école primaire reprendront le lundi 08 septembre 2025 (inscription sur le portail).

Le Service Facturation



◆ Recensement citoyen

Tout jeune de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie avec les justificatifs suivants:



- Carte d'identité
- Livret de famille

◆ Prévention et protections des plus jeunes

Depuis le 1er juillet, selon le décret n° 2025-582 du 27 juin 2025 il est interdit de fumer dans les lieux suivants:

- Parcs et jardins publics
- Abris de bus
- Abords des écoles et autres lieux destinés à l'accueil de mineurs
- Abords de la bibliothèque
- Stade
- Installations sportives



Toute infraction pourra être sanctionnée par une contravention de quatrième classe, soit une amende forfaitaire de 135€, pouvant aller jusqu'à 750€

◆ Démarche en ligne– Attention aux faux sites!

Vous ne devez jamais payer pour une démarche gratuite, qui concerne une demande :

- Extrait d'acte de naissance
- Casier judiciaire
- Permis à points
- Demande de carte grise



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Vérifiez toujours l'URL du site :

Site officiel se termine par **.gouv.fr** ou **.fr** (ex. **servicepublic.fr**)

Si vous avez déjà payé :

- Contactez immédiatement votre banque
- Signalez sur **signal.conso.gouv.fr** ou Pharos
- Informez la DGCCRF

◆ Médaille d'Honneur du travail

Demande en ligne sur demarches-simplifiees.fr, nouvelles dispositions applicables depuis le 1^{er} Août 2019

◆ Promotions annuelles

Il y a deux campagnes par an :

- 1^{er} janvier → dossier à déposer avant le 15 octobre
- 14 juillet → dossier à déposer avant le 30 avril

Conditions pour l'obtenir

Médaille	Ancienneté exigée
Argent	20 ans
Vermeil	30 ans
Or	35 ans
Grand or	40 ans



Il peut y avoir cumul d'activités chez différents employeurs (public ou privé).

◆ Pièces à fournir

- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport ou titre de séjour)
- Attestation(s) de l'employeur mentionnant :

Les périodes d'emploi

La nature du contrat

Les temps partiels s'il y en a

- Relevé de carrière (facultatif mais conseillé — via lassuranceretraite.fr)
- Les périodes militaires doivent aussi être prouvées

◆ Étapes sur la plateforme

1. Aller sur demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail
2. Créer un compte (ou se connecter via FranceConnect)
3. Remplir le formulaire en ligne
4. Joindre les pièces scannées
5. Valider l'envoi

◆ Après l'envoi

- La préfecture ou sous-préfecture instruira votre dossier
- Une décision sera rendue au moment de la promotion

Si la médaille est accordée, un diplôme officiel vous sera remis lors de la cérémonie du 1^{er} mai.

LISTE DES ASSOCIATIONS 2025		
AFN	Marcel HUCLIEZ	03 27 79 00 60
APESH		06 61 45 05 82
(Association des Parents d'Elèves)	apesh2022@laposte.net	
CLUB DES LOISIRS	François DESJARDINS	03 27 81 66 96
FITNESS HILAIRIEN MIXTE	Carole MORELLE	03 27 79 00 22
	alacole@hotmail.fr	06 23 63 70 93
LA CLE DE SOL	Stéphanie BEAUVARLET	06 43 48 84 11
	sbeauvarlet@yahoo.fr	
asso.comitedesfetesshlc@gmail.com		
LE GROUPE « TEMPS'DANSE »	Guillaume DOUAY	06 72 50 92 40
maxidoy@hotmail.fr	maxidoy@hotmail.fr	
STE DE CHASSE"LES AMIS CHASSEURS"	Guillaume DEFAUX	06 38 35 06 72
scsh.lesamischasseurs@gmail.com	defaux.guillaume@neuf.fr	
STE DE CHASSE « L'HILAIRIENNE »	Frédéric Santer	06 68 64 30 64
-	fred.enzo@live.fr	
STE COLOMBOPHILE	Michel MERESSE	03 27 37 18 92
TENNIS DE TABLE	Bernard LEGRAND	06 19 37 75 18
	legrandbernard57@gmail.com	
FOOTBALL CLUB HILARIEN	Grégory LHOIR	06 59 42 91 68
	l-hoir.gregory@orange.fr	
LES Z'AMIS DU SQUARE	Eric WATREMEZ	06 09 39 16 83
	ericwatremez@sfr.fr	
UNION ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	Gérard QUENNESSON	06 72 80 27 67
"MAIN DANS LA MAIN		
	gerard.quennesson@wanadoo.fr	
ENSEMBLE POUR LE PROGRES COMMUNAL	David PROUVEUR	06 17 66 42 39
	davidprouveur@gmail.com	
BLACK LEATHERS	Benoit POLACCI	06 26 35 41 52
boucher_59@hotmail.fr	mariepolacci59292@gmail.com	
COMITE DES FÊTES	Catherine SAMIER	06 32 30 25 89
asso.comitedesfetesshlc@gmail.com	catherine.samier@laposte.net	
CHACUN SON STYLE	Nathalie RIBALS	
	cssdanse@gmail.com	